

**Arrêté du 12 juillet 2011 portant attribution de l'honorariat à un ancien assesseur du tribunal
des affaires de sécurité sociale de Paris**
NOR : JUSB1117515A

Le garde des sceaux, ministre de la justice et des libertés

Vu l'article R144-6 du Code de la sécurité sociale

Article 1

L'Honorariat est conféré à Monsieur BAUMGARTNER Pierre, Jean, ancien assesseur du tribunal des affaires de sécurité sociale de Paris.

Article 2

La directrice des services judiciaires est chargée de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Bulletin officiel du ministère de la justice et des libertés.

Fait, le 12 juillet 2011

Le Garde des Sceaux, Ministre de la Justice et
des Libertés,
Par délégation,
La directrice des services judiciaires

Véronique MALBEC